



Pour tous renseignements, contactez :
GROUPAMA ENTREPRISES
60 BD DUHAMEL DU MONCEAU - CS 10609
45160 OLIVET CEDEX

N'oubliez pas de rappeler ces références :
GENERATIONS MOUVEMENT FEDERATION NATIONALE
Souscripteur N° 24015548S
Contrat N° 0002

**GENERATIONS MOUVEMENT
FEDERATION NATIONALE
19 RUE DE PARIS
93013 BOBIGNY CEDEX**

ATTESTATION D'ASSURANCE

Valable du 01/01/2024 au 31/12/2024

La Caisse Locale d'Assurances Mutuelles Agricoles de COOP O.P.A de GPVL réassurée par la CRAMA Paris Val de Loire, atteste que

Le souscripteur désigné ci-dessus, a souscrit un contrat d'assurance **COHESION n°24015548S / 0002** Agissant tant pour leur compte que pour le compte des Associations adhérentes

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE VOYAGES :

La garantie couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité Civile professionnelle de l'assuré, (établi conformément aux dispositions des articles L. 211-18 et R. 211-35 à R. 211-40 du code du tourisme) est acquise à concurrence de :

- 1 000 000 € par année d'assurance

La présente attestation a été délivrée sur la demande de l'assuré pour servir et valoir ce que de droit sous réserve :

- des dispositions de l'article L113-3 du Code des Assurances régissant le paiement de la cotisation.
- de toute modification, suspension, résiliation, ou annulation du contrat qui serait postérieure à la date de la présente attestation.

Elle ne peut engager la Caisse Locale d'Assurances Mutuelles Agricoles de **COOP O.P.A DE GPVL** en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère et dont les assurés ont pris connaissance.

Fait le 05 décembre 2023 à **OLIVET**

Pour la Caisse Locale et par délégation,
P/O K.ZIANI

 **Groupama**
Groupama Entreprises
60, boulevard Duhamel du Monceau
CS 10609 - 45165 Olivet Cedex